

CONTRACTUEL-LE-S "DES PREMIÈRES AVANCÉES QUI DOIVENT EN APPELER D'AUTRES"

Lors de la mise en place du contrat unique pour les contractuel-le-s et au nom de l'équité sociale, SUD-Rail a revendiqué la mise en place de repères lisibles et homogènes pour les salarié-e-s contractuel-le-s. Cette simplification était aussi le moyen pour les managers d'enfin mieux connaître la réglementation, les possibilités d'évolution et de rémunération inhérente aux cheminot-e-s en CDI. Si on peut mesurer des avancées notables, il reste du chemin à faire pour que les contractuel-le-s puissent enfin être considéré sur le même plan d'égalité par l'ensemble de nos dirigeant-es... Transparence, déroulement de carrière, promotions, etc... Il reste encore de nombreux droits à conquérir ! SUD-Rail va s'y atteler, la direction va devoir l'entendre !{{}}

Images à télécharger

 Sans titre

Documents à télécharger

 Sans titre